

pres idées, je n'ai pas la prétention d'en émettre à cet égard, mais celles que le bon sens indique, que la Commission des Bibliothèques a déjà émises dans un rapport spécial adressé par elle à M. le Préfet, et dont l'adoption serait si facile.

La Commission a raisonné dans deux hypothèses. La première, dans la supposition du maintien du pensionnat pendant de longues années encore, et la seconde dans celle de la création d'un *externat* et de l'aliénation d'une partie des bâtiments actuels du Lycée.

En partant de la première idée, elle a pensé qu'*avant tout*, il fallait enlever *des dépôts* les nombreuses collections qui sont comme *enfouies dans ces galetas* où ils courent tant de dangers, puis leur chercher un *local plus convenable* dans l'*étroit espace* réservé, *actuellement*, dans les bâtiments du Lycée à notre grande Bibliothèque. Ce local est tout trouvé, c'est d'abord la grande salle actuelle; on y disposerait, comme cela existe déjà à la bibliothèque Sainte-Genève, à Paris, des *tablettes doubles, perpendiculaires* à sa longueur et suffisamment espacées pour la facilité du service. Ces tablettes ou *meubles doubles* n'auraient que 2^m 50 de hauteur afin de ne pas masquer le coup d'œil d'ensemble du vaisseau de la salle. Un grillage en défendrait l'accès au public. Au centre de la salle, un vaste espace serait réservé pour les trois grandes tables des lecteurs et le bureau des surveillants. Autour de ce carré et en avant des tablettes chargées de livres, seraient des vitrines ou *casiers inclinés* dans lesquels on exposerait, *ouverts aux plus belles pages*, les manuscrits ornés des plus belles miniatures classées par ordre chronologique, ainsi que des spécimens de *l'art typographique lyonnais*. Cette exposition *permettrait* au public curieux de les voir, aux hommes de science de les étudier, et appellerait peut-